

- GESTION DU SITE CLASSE DES VALLONS DE L'OUEST LYONNAIS.MG/DEAAvril 2023

-

- La Préfecture, relayant la DREAL, a émis à l'intention des collectivités, des associations et du public le Cahier de gestion du site qui servira de référence légale pour tous travaux projetés à l'intérieur du périmètre classé.

- Il n'y a aucune novation par rapport aux prescriptions du Code de l'environnement, applicables depuis le classement du site le 25 septembre 2020, mais simplement une adaptation imagée aux spécificités locales. A lire ici : [CAHIER DE GESTION DU SITE CLASSE DES VALLONS DE L'OUEST LYONNAIS](#)